

Fonction Chef d'équipe Perfectionnement

Jeudi 3 septembre 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Objectifs :

- Prendre de la hauteur sur ses pratiques de management
- Développer ses capacités de manager coach

Programme :

- 1. Développer son leadership par la pratique de l'assertivité**
 - Solliciter les autres positivement
 - Mieux s'affirmer dans les différentes situations de management
- 2. Déléguer pour centrer son action sur les tâches à valeur ajoutée pour l'équipe**
 - Mettre en œuvre des techniques de délégation efficaces
 - Créer les conditions favorables pour la responsabilisation des équipes
- 3. Gérer les situations délicates**
 - Diagnostiquer les situations pré conflictuelles ou conflictuelles
 - Adopter des comportements efficaces pour les réguler ou en sortir

Intervenante : Anne Lang / Latitude client - Consultante en management et communication

Méthodes pédagogiques & documents remis :

Outils : Diaporama, utilisation tableau papier

Méthodes : Exposés théoriques et exercices pratiques, mises en situation et partages d'expérience

Documents remis : Livret stagiaire, support de présentation remis aux stagiaires.

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

Public :

Tout salarié exerçant la fonction de responsable d'équipe

Prérequis :

Avoir suivi le niveau 1.

Tarifs :

Salariés	Adhérent	400€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)
	Non Adhérent	500€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)

Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

Bulletin d'inscription

À retourner à : ldupin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 25 août 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

Facturation de la formation :

- A votre entreprise
 A votre OPCO

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le/...../.....

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente. Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.